



**Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 28/05/2014 qui s'est déroulée dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Denis Bouillant, Maire.**

Membres en exercice : 15

Membres présents : 13

Date de convocation et d'affichage : 26/05/2014

Début de la séance à 20H30

Etaient présents:

BOULLIANT Denis, DEVALOIS Jean Pierre, TEYSSOT Chantal, ZAMIA Eric, CATELON Monique, GILLES José, BALAN Stéphane, BAHRI Joëlle, VALETTE David, POPLUHAR Marina, BATAIS Marie-Pierre, ROSIER Claude-Bernard, HUET-BOUILLÉ Sophie

Absents ayant remis pouvoir :

VINCENT Brigitte à TEYSSOT Chantal, 2<sup>ème</sup> Adjoint

CHEVALLIER Mickael à BOULLIANT Denis, Maire

Secrétaire de séance : Eric ZAMIA

Invitée : Patricia LAVALLEY, secrétaire de Mairie

Adoption du procès verbal de la séance du 29 Avril 2014

**Projet éducatif territorial (réforme des rythmes scolaires) :**

Monsieur le Maire, après avoir rappelé la chronologie de l'élaboration du projet éducatif effectué avec les représentants de la Commune, les parents d'élèves et le corps enseignant qui aboutissait à 4 jours ½ dont le mercredi matin, résume la réunion du 24 Mai et la demande d'ouverture du samedi matin.

Monsieur le Maire donne la réponse négative de l'académie sur ce sujet, car les enseignants ne peuvent prendre en charge les élèves sans présence bureautique de leur supérieure hiérarchique.

- Le projet initial est choisi avec l'ouverture du mercredi matin.

Monsieur le Maire rappelle qu'il est sous l'autorité du Préfet, il est le représentant de la loi qu'il doit la faire appliquer.

Madame POPLUHAR transmet une pétition signée des parents d'élèves contre ce projet. Monsieur le Maire affirme que cette celle-ci sera donnée à qui de droit et la remercie de son implication.

**Délégation du conseil municipal au Maire et aux Adjoints :**

Le Conseil Municipal donne délégation au Maire et 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> Adjoints pour négocier et revoir les horaires du personnel communal affecté à l'école.

### **Questions diverses :**

- **Cantine scolaire :** Il a été constaté que certains enfants ne respectent pas le règlement de la cantine ni le personnel communal, pour déjeuner dans de bonnes conditions surtout au 2<sup>ème</sup> service. Monsieur le Maire, prévient que des sanctions vont être prises.
  
- **Repas des anciens :**  
Un déjeuner est prévu le 28 septembre 2014 à la salle polyvalente avec la participation d'un orchestre.

### **Compte rendu des différentes réunions extra-communales**

#### **PNR (Parc Naturel Régional du Vexin Français)**

José GILLES et Joëlle BAHRI nous informent que des nouvelles élections ont eu lieu pour la mise en place de la nouvelle mandature.

#### **SMIRTOM (Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères du Vexin)**

Stéphane Balan nous informe que 87 communes adhèrent à ce syndicat. Les poids lourds n'auront bientôt plus le droit de reculer lors du ramassage des ordures ménagères pour des mesures de sécurité. La déchetterie de Vigny propose des visites sur site aux enfants des villages pour les sensibiliser sur les gestes en faveur de l'environnement

#### **SMGFAVO (Syndicat Mixte pour la Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise)**

Chantal TEYSSOT nous informe de la réunion à laquelle elle a assisté au Conseil Général en qualité de suppléante de Jean-Pierre DEVALOIS (convoqué à une autre réunion). Elle précise que c'est le syndicat le moins onéreux pour la Commune : 0.25€ par habitant, indiquant également que le Président (Arnaud BAZIN) et les Vice-présidents ne sont pas rémunérés.

#### **SYNDICAT DES EAUX**

Denis BOUILLIANT nous informe des nouvelles élections du bureau :

Président – Marius HOURDOUILLIE  
Vice-présidents – Daniel THEPENIER  
Denis BOUILLIANT

Le projet de forage du plateau Albien près de Chars est toujours d'actualité.

#### **CCVC (Communauté des Communes Vexin Centre)**

Stéphane Balan demande à Monsieur le Maire, « qui décide de l'augmentation de la taxe de 10% de la communauté des communes ? »

La réponse de Monsieur le Maire : vu la diminution des aides de l'état et le budget de fonctionnement, il a été nécessaire d'augmenter d'environ 10% les impôts pour équilibrer le budget.

#### **Demandes de subventions**

Le Conseil Général a décidé de surseoir à notre demande de subvention pour les travaux effectués à Artimont.

Dans le cadre de la D.E.T.R. 2014, une demande de subvention auprès de la préfecture a été demandée pour effectuer des travaux de réfection de la maison communale (fenêtres, porte, cheminée)

Suite à l'achat du tracteur, l'aide financière demandée auprès de Monsieur le Député reste dans l'attente des fonds provenant du Ministère.

José Gilles demande le montant attribué par la municipalité à l'association « Histoire et Patrimoine du Vexin ». La réponse est de 200 Euros.

**Autres :**

José Gilles précise que lors d'un changement de maire et/ou de municipalité, la rédaction d'un recollement des archives annexé à un procès-verbal de décharge et de prise en charge des archives de la commune est obligatoire. Madame TEYSSOT précise , qu'il n'y a jamais eu à Frémécourt de P.V. de recollement comme dans de nombreuses communes rurales.

Certains bus de la ligne 9508 roulent trop vite dans le village. Une réunion avec les responsables de CEOBUS sera organisée prochainement.

La séance est levée à 22H30